

CONSEIL PEDAGOGIQUE DU 24 NOVEMBRE 2020

1. Budget 2021 : répartition des crédits d'enseignement, du projet d'établissement et des sorties facultatives (annexe 1)

Les documents relatifs au service « activités pédagogiques » sont commentés par l'adjoint gestionnaire. Le montant des dépenses et des recettes s'établit à 96 947,60€ en diminution par rapport à l'année dernière du fait de la déprogrammation de sorties facultatives à cause de la crise sanitaire. Concernant les crédits pédagogiques, ils sont ajustés en fonction des dépenses réalisées les années précédentes. La direction continue à s'engager pour répondre au mieux à tous les besoins pédagogiques de chacune des disciplines. Pour ce qui est de l'enseignement professionnel en SEGPA, de nouvelles lignes apparaissent afin que le budget reflète la réalité de fonctionnement et d'entretien des ateliers. Il est à noter que la taxe d'apprentissage est en forte diminution.

2. Projet d'établissement 2020-2021 (annexe 2)

La crise sanitaire a mis un frein à de nombreuses actions prévues au projet d'établissement. Un bilan de l'année scolaire 2019-2020 a été présenté au conseil d'administration (Cf. Bilan vie scolaire et projets). Beaucoup d'incertitudes pèsent encore sur l'année scolaire 2020-2021. Les équipes pédagogiques et éducatives devront plutôt s'engager dans des projets réalisables par classe et dans l'établissement puisque, selon le protocole sanitaire, le brassage des élèves est fortement déconseillé. Quant aux sorties scolaires, elles pourront avoir lieu si toutes les conditions sont réunies pour assurer la sécurité sanitaire des élèves et des accompagnants.

Les réunions menées avec les personnels en fin d'année scolaire 2018-2019 ont conduit à la rédaction d'un nouveau projet d'établissement qui a pour objectif de répondre le mieux possible aux priorités académiques et départementales.

Il convient en effet de garantir l'acquisition des savoirs fondamentaux, de préparer les élèves à leur avenir et de faire vivre une intelligence collective comme nous y invite le projet académique.

Il s'agit également de conduire des actions répondant aux quatre priorités définies par la direction académique de Haute-Garonne à savoir : l'entraînement systématique à l'expression orale, l'apprentissage de l'autonomie et du travail personnel, l'éducation à l'orientation : du parcours avenir à parcours sup, ainsi qu'au renforcement de l'inclusion scolaire.

Le diagnostic réalisé par les équipes disciplinaires du collège a mis en valeur la difficulté persistante à conduire une minorité d'élèves à la réussite. Il s'agit d'élèves ayant un comportement perturbateur difficile à gérer, qui n'entrent pas dans les apprentissages scolaires en ne réalisant pas leur travail d'élève, qui n'adhèrent pas aux projets collectifs et qui décrochent très tôt en obtenant des résultats très insuffisants dans plusieurs disciplines. La relation avec leurs parents est parfois inexistante ou pour le moins délicate.

A partir de ce diagnostic, deux priorités se sont imposées naturellement à notre établissement : **la lutte contre le décrochage scolaire et l'amélioration du climat scolaire.**

Les fiches actions ont été recensées au mois de septembre 2020.

3. Equipement informatique et utilisation des outils numériques (annexe 3)

Un sondage a été envoyé à tous les élèves afin de mesurer leur équipement informatique et leur rapport au numérique : possession d'un ordinateur, d'une imprimante, possibilité de scanner, accès partagé ou pas dans le foyer, niveau de maîtrise de l'ENT.... Cette enquête permettra d'anticiper les éventuelles difficultés de connexion que pourraient connaître certains élèves en cas de confinement et d'enseignement en distanciel.

Les réponses à l'enquête de l'académie de Toulouse font état pour notre collège d'une moyenne de 3 élèves en moyenne par division ne possédant pas d'outils informatiques adaptés à un enseignement en distanciel (pas d'ordinateur ni de tablette).

4. Lutte contre le décrochage scolaire: bilan des évaluations 6ème ; dispositif « devoirs faits » ; repérage des élèves en difficulté...

- Bilan des évaluations 6^{ème} :

12% de nos élèves ont une maîtrise insuffisante des compétences en français et en mathématiques. Les professeurs principaux ont été destinataires des tableaux de restitution des résultats individuels de chacune des classes. Les professeurs ont été confortés dans leur premier diagnostic.

Il s'agit maintenant de bien repérer dans chaque classe de 6^{ème} ces élèves afin de leur proposer des aides adaptées : PPRE, (PAP lorsque ce sera possible), PPS, dispositif devoirs faits...

- Dispositif devoirs faits :

Le dispositif fonctionne depuis quelques semaines à plein régime en soirée et durant la journée.

Il conviendrait de pouvoir évaluer les progrès réalisés par les élèves qui en ont bénéficié. Une fiche d'évaluation pourrait mentionner les difficultés persistantes et les progrès réalisés pour chaque élève ayant participé régulièrement au dispositif.

Il est cependant noté que cette évaluation est difficilement réalisable avec des groupes d'élèves qui ne sont pas fixes.

Il est fortement conseillé de renseigner la page « Dispositif DEVOIRS FAITS » du carnet de liaison.

Concernant les séances méthodologiques, une bourse d'échange des supports pédagogiques utilisés est à disposition des intervenants en salle des professeurs dans un classeur de couleur bleu.

Il est proposé de gratifier dans le bulletin scolaire les élèves qui participeraient avec assiduité au dispositif.

Il est également proposé de soumettre la participation de « bons élèves » volontaires à l'accompagnement des élèves en difficulté sur les séances de devoirs faits : tutorat entre pairs en plus de l'accompagnement des enseignants.

- Repérage des élèves en difficulté

Il se fait en cellule de veille et par les professeurs principaux lors de la préparation des conseils de classe.

Il est fortement conseillé d'utiliser la fiche de signalement « décrochage scolaire » (de couleur orange) et de la remettre à un membre de la cellule de veille (*annexe 4*).

Des rencontres individuelles parents/professeurs pourront se dérouler au mois de janvier. Les salles 15 et 16 qui ne sont pas sous alarme pourront être utilisées après 18h à la condition de prévenir le service de gestion.

5. Programmation des épreuves communes et des épreuves blanches tous niveaux

Les dates retenues sont les suivantes :

- **Lundi 8 mars 2021** (*initialement programmé le 11 janvier*) : devoirs communs niveau 4^{ème} ; disciplines : Français (2h)- Maths (1h)- Hist/Géo/EMC (1h)
- **Mardi 9 février et mercredi 10 février 2021**: devoirs communs niveau 3^{ème} ; disciplines : Français (2h)- Maths (1h)- Hist/Géo/EMC (1h)- Sciences (1h30)
- **Lundi 29 mars et mardi 30 mars** : DNB blanc 3^{ème} et ASSR2. Pas de 1/3 temps pour les élèves mais adaptation du barème appliqué. Nous ne savons à l'heure actuelle si la répartition des élèves se fera pas division ou par ordre alphabétique

Les sujets doivent parvenir au secrétariat a minima une semaine avant les épreuves pour effectuer les photocopies.

6. Modalités d'organisation et d'évaluation de l'épreuve orale du DNB (annexes 5 et 6)

Les dates retenues sont les suivantes :

- Oral blanc le mercredi 12/05/2021
- Oral le mercredi 2/06/2021

Pour la constitution des jurys, **il est indispensable de connaître en amont les élèves qui présenteront l'épreuve dans une langue vivante étrangère.**

Une bonification des points pouvant aller de 1 à 10 pourra être appliquée aux élèves ayant présenté leur oral dans une langue étrangère.

Les modalités d'organisation et d'évaluation de l'épreuve orale seront soumises au vote du Conseil d'administration

7. Parcours avenir : FOLIOS ; stage d'observation en entreprise 3^{ème} ; rapport de stage ; actions envisageables...

Les stages sont devenus facultatifs en 3^{ème} du fait de la situation sanitaire. **Les élèves qui n'auront pas pu trouver de stage devront venir au collège. Au cours de la semaine, les professeurs pourront mener des séances d'éducation à l'orientation et à la découverte des métiers (EPI ?).** Du soutien, des révisions, de l'aide personnalisée pourront également être envisagés. Aucun nouveau cours ne devra être dispensé au cours de la semaine de stage. Les élèves présents ne devront pas être « sanctionnés » par des évaluations supplémentaires.

Le Saio a communiqué les noms de deux associations qui proposent des solutions alternatives aux stages :

« **Job Irl** » est un partenaire du dispositif gouvernemental « monstagedetroisieme » et pour répondre aux contraintes liées à la crise sanitaire, cette structure offre 3 dispositifs complémentaires pour les élèves et les équipes pédagogiques qui les accompagnent :

- Le groupe d'entraide « Mon Stage de 3^e Autrement » qui permet aux élèves d'échanger en direct, par téléphone ou visio, pendant 1h avec un professionnel (1h – 1 jeune – 1 pro) www.jobirl.com/MonStageDe3emeAutrement

- La boîte à outils « Mon Stage de 3^e Autrement », qui propose aux enseignants des activités autour de la découverte du monde professionnel : fiches activités, vidéos métiers live, interviews, quizz, groupe d'entraide,...

www.jobirl.com/Blog/MonStageDe3emeAutrement

- Les interventions « Mon Stage de 3^e Autrement » menées par les équipes de JobIRL dans les établissements partenaires de l'association via son programme « connecte-toi à ton avenir » : ½ journées basées sur des ateliers de découverte du monde professionnel, organisation de live métiers dédiés, visites d'entreprises à distance, intervention de professionnels en établissement,...

Pour plus d'informations, se rapprocher de Job Irl à l'adresse suivante : contact@jobirl.com.

« **My Future** » est une association qui bénéficie du soutien de la Degesco et de l'appui de plusieurs branches professionnelles. Elle propose aux établissements une semaine de découverte virtuelle des métiers, programmée entre le 14 et le 18 décembre, ainsi qu'un programme complet d'activités en ligne :

- Des **Lives Métiers** (rencontres virtuelles entre un professionnel expliquant son parcours et son métier et des jeunes) ;
- Des **Visites virtuelles d'entreprises** ;
- Des **Ateliers** autour du monde professionnel proposés par Myfuture, Moi dans 10 ans ;
- Des "**Conférences**" proposées par nos partenaires (INETOP, ONISEP)

Pour plus d'informations : <http://www.myfutu.re/>

Par ailleurs, des projets d'alternative au stage de 3^{ème} sont ou vont être prochainement initiés par le rectorat puis par l'Onisep (stage de 3^{ème} virtuel).

La fondation « La Dépêche du Midi » propose également des actions dans le domaine de l'éducation à l'orientation et à la connaissance des formations et des métiers.

Il est décidé que tous les élèves, qu'ils aient réalisé ou non le stage, devront produire un rapport. La trame de ce rapport sera communiquée à tous les enseignants ainsi que la fiche d'évaluation et celle d'appréciation du tuteur de stage (*annexes 7, 8 et 9*)

Le forum des métiers et des formations prévu le 3 mars 2021 est annulé mais la réunion d'information sur l'orientation post 3^{ème} le lundi 22 mars 2021 est maintenue.

Des interventions d'acteurs du monde économique et professionnel sont envisagées ainsi que la venue d'ambassadeurs des lycées et lycées professionnels (*s'assurer que les parents des ambassadeurs mineurs et leur établissement d'origine aient donné leur accord*). Concernant l'accueil de professionnels, il semble difficile de pouvoir leur imposer des dates très précises. Il faudra s'adapter à leur calendrier.

Le pilotage du « parcours Avenir » a été confié à Madame Boucher, Directrice de la SEGPA. Le principal la remercie ainsi que les CPE et les professeurs pour leur contribution à l'éducation à l'orientation de nos élèves (*annexe 10*)

https://cache.media.eduscol.education.fr/file/Orientation/31/3/Vademecum_accompagnement-orientation_College_1192313.pdf

Grenade, le 12 novembre 2020

Le Principal

Aux membres du Conseil pédagogique

Chers(ères) collègues,

J'ai le plaisir de vous inviter à participer aux travaux du conseil pédagogique de la SEGPA et du Collège Grand Selve le :

Mardi 24 novembre 2020
16h45 -18h15
Salle 18

Dans le cadre du protocole sanitaire, merci de respecter la capacité d'accueil maximale de la salle fixée à 18 membres.

Ordre du jour :

1. Présentation du budget prévisionnel 2021
2. Projet d'établissement 2020-2021
3. Equipement informatique et utilisation des outils numériques
4. Lutte contre le décrochage scolaire: bilan des évaluations 6^{ème} ; dispositif « devoirs faits », repérage des élèves en difficulté...
5. Programmation des épreuves communes et des épreuves blanches tous niveaux
6. Modalités d'organisation et d'évaluation de l'épreuve orale du DNB
7. Parcours avenir : FOLIOS ; stage d'observation en entreprise 3^{ème} ; rapport de stage, actions envisageables...
8. Questions diverses

En remerciant par avance pour votre participation, je vous adresse mes très cordiales salutations.

G. LAGUILLE



CONSEIL PEDAGOGIQUE

Mardi 24 novembre 2020

FONCTION	NOM ET PRENOM	Présent Absent Excusé	Remplacé par	Emargement
CHEF D'ETABLISSEMENT	M. LAGUILLE Gérard			
CHEF D'ETABLISSEMENT ADJOINT	M. LECCIA Jean Marie			
DIRECTRICE Adjointe de la SEGPA	Mme BOUCHER Catherine	P		
CPE	Mme BERGON Julia	P		
PERSONNELS D'ENSEIGNEMENT ET D'EDUCATION	Mme BORTOLUSSI Anne-Marie	P		
	Mme CHABBOUH Dorota DUCOS			
	Mme BOUDES Sarah	P		
	M. DURAND Jean-Noël SOUFI A.	P		
	Mme MAKSIMOVIC Céline	P		
	Mme COMBALBERT Sandra	P		
	Mme AMBROISE-DOMENECH Valérie Mme TREPPE Delphine	P		
	Mme HEMBISE-MAILLOU Marie-Laure Mr LEVASSEUR Joann			
	Mme TAQUIN Stéphanie	P		
	Mme MOHAMED Henriette			
	M. SICILIA Jean	P		
		M. Dauchet Damia Mme DURIGNACQ		

Mme Cesario Stéphanie

AP - Activités pédagogiques						
Dépenses			Recettes			
Domaine	activité	montant	Domaine	activité	compte	montant
ENSEIG	40 111,60		CD			
anglais	0ANGL	300,00		0DOTA	7443	60 670,00
arts plastiques	0ARTS	800,00		2EQUI	7443	
abonnements	0CDIABO	1 600,00				
ouvrages	0CDIOUV	1 650,00				
dépenses pédagogiques	0FPEDA	5 000,00	FAMILL			
déplacements	0DEPL	50,00		0APPN21	7088	25 300,00
	0EPS	1 000,00				
Transport EPS	0EPST	3 500,00		0COR	7088	100,00
	0ESP	200,00		0MS	7088	50,00
	0HG	300,00				
matériel, logiciels	0FINF	3 000,00				
	0ITAL	200,00	MAIRIE			
	0LETR	700,00			7444	400,00
	0MATH	200,00				
maintenance matériel EPS	0MAOB	300,00				
manuels scolaires	0MS	3 884,00				
	0MUSQ	300,00				
ramettes	0PAPIER	2 500,00	DONS			
Location & coût copies	0PHOT	5 300,00		0APPN21	7468	3 000,00
	0SCPHY	800,00				
	0SVT	800,00				
	0TECH	800,00				
	0ULIS	500,00				
			ETAT			
	13MS	3 500,00		13MS	7411	3 500,00
	13REP	1 207,80		13REP	7411	1 207,80
	13COR	1 719,80		13COR	7411	1 719,80
	2EQUI					



PROJET D'ETABLISSEMENT 2020-2021

Prévisionnel budgétaire au 01/01/2021



№ de fiche	INTITULE	Prévisionnel	Réalisé	Observation	Dates	dépenses 2020	dépenses 2021
DOMAINE 1 MAITRISER LES LANGAGES		9 927,40	0,00 €				
FICHE 1	Contes des Pyrénées pour les 6èmes	387,70 €		intervention			0
		7,70 €		repas			0
FICHE 2	Contes à partager	350,00 €		intervention			0
FICHE 3	Jury littéraire 3ème : Les Ornithorynques déchaînés	50,00 €		réception			0
FICHE 4	Jury littéraire 6ème : les Incorruptibles	195,00 €		livres			0
		30,00 €		adhésion, abonnement			0
		25,00 €		papier A3			0
FICHE 5	jury littéraire des 6ème SEGPA	75,00 €		livres			0
FICHE 6	le monstre dans le récit mythologique et les contes	600,00 €		transports x2			0
		290,50 €		visites			0
		40,00 €		goûter			0
FICHE 7	Etonnants voyageurs	70,00 €		fournitures			0
		59,00 €		abonnement géo magazine			0
FICHE 8	Peur(s) du noir	65,00 €		visite			0
		1 920,00 €		transport			0
FICHE 9	théâtre de la cité : le préambule des étourdis	588,00 €		séance			0
		400,00 €		transport			0
FICHE 10	collège et cinéma : ouverture culturelle	472,50 €		séance			0
FICHE 11	les 5èmes au cinéma	588,00 €		séance			0
FICHE 12	habiter toulouse aujourd'hui et à l'antiquité	900,00 €		transport			0
FICHE 13	Moissac médiéval	300,00 €		transport			0
FICHE 14	je découvre l'art et le patrimoine médiéval local	179,00 €		visite			0
FICHE 15	connaissance du patrimoine local	18,00 €		visite			0
FICHE 16	Eureka	50,00 €		papier dessin			0
FICHE 17	la révolution industrielle s'expose au collège	600,00 €		transport x2			0
		350,00 €		visite			0
		50,00 €		matériel			0
FICHE 18	Cité de l'espace	250,00 €		transport			0
		222,00 €		entrées			0
FICHE 19	Emission de radio : enregistrement	0,00 €		financement DRAC			0
FICHE 20	la salle de mélomanes	795,00 €		intervention			0
		200,00 €		instruments			0
DOMAINE 2 DEVENIR CITOYEN		7 570,10 €	1 000,00 €			1000	
FICHE 21	APPN été 6ème	3 036,00 €		part établissement			0
FICHE 22	APPN ski 4ème	385,00 €		part établissement			0
FICHE 23	secourisme et sécurité routière	40,00 €		formation, intervention			0
		200,00 €		transport			0
		67,00 €		repas			0

PROJET D'ETABLISSEMENT 2020-2021

Prévisionnel budgétaire au 01/01/2021

FICHE 24	formation PSC1 et secourisme en mer	0,00 €			en interne et UNSS	0
FICHE 25	ASSR 1 et 2	0,00 €				0
FICHE 26	éducation à la vie affective et sexuelle	23,10 €			repas	0
FICHE 27	champions pour l'alimentation	300,00 €			transport	0
		100,00 €			webcamera	0
FICHE 28	carnets de voyages d'écocitoyens	50,00 €			matériel	0
FICHE 29	formation des délégués	1 700,00 €	1 000,00 €	700€ FSE 1000€ DILCRAH	17/10/2020	1 000,00 €
FICHE 30	formation des éco-délégués	0,00 €				0
FICHE 31	faire vivre son CVC	0,00 €				0
FICHE 32	journée de lutte contre le harcèlement scolaire	400,00 €			don, intervention	05/11/2020
FICHE 33	Anniversaire du label collège sans racisme ni discrimination	1 000,00 €			interventions	0
FICHE 34	Sans racisme ni discrimination avec le Mémorial de la Shoah	0,00 €			partenariat avec le CD31	0
FICHE 35	Vivre sur mars	50,00 €			Intervention	0
FICHE 36	théâtres Résistantes !	0,00 €			PLC	0
FICHE 37	Les dessinateurs, super héros !	169,00 €			abonnement courrier international	0
		50,00 €			matériel et photocopies	0
FICHE 38	le petit'selve	0,00 €				0
FICHE 39	animation mairie de Grenad et de Merville	0,00 €			partenariat	0
DOMAINE 3 CONSTRUIRE SON PROJET PROFESSIONNEL		500,00 €	0,00 €			
FICHE 40	préparer les élèves à leur avenir	0,00 €			associations	0
FICHE 41	actions de découverte	200,00 €			matériel	0
		150,00 €			réception	0
		150,00 €			déplacements	0
FICHE 42	Liaison CM2-6èmes	0,00 €				0
TOTAL		17 997,50 €				

Le numérique au collège Grand Selve

Sondage sur l'équipement et l'utilisation des outils numériques



Coordonnées de l'élève :

Nom :

Prénom :

Classe :

Téléphone mobile :

Adresse mail :@.....



A remettre à ton professeur principal le/11/2020

Quel accès au numérique as-tu ?

Es-tu équipé à la maison d'outils informatiques ?

- Ordinateur

- Téléphone avec accès à internet

- Tablette

As-tu la possibilité :

d'imprimer : - oui - non

de scanner : - oui - non

Est-ce du matériel partagé avec d'autres membres de ta famille ?

- oui - non

De combien de temps penses-tu pouvoir bénéficier d'un outil numérique avec connexion à internet par jour ?

- 1 à 2h/ jour

- 3 à 4h/ jour

- 5 à 6h/ jour

- toute la journée, j'ai mon propre matériel que je peux l'utiliser quand je veux.

Sais-tu te servir correctement de l'ENT ?

- oui - non

Si non, aurais-tu besoin d'une formation ?

- oui - non

As-tu tes codes ?

- oui - non

As-tu un binôme de classe ?

si oui quel est son nom :

Coordonnées de tes parents :

PERE :

Nom :

Prénom :

Téléphone mobile :

Adresse mail :@.....

MERE :

Nom :

Prénom :

Téléphone mobile :

Adresse mail :@.....

Signature des parents :

MISSION DE
LUTTE CONTRE LE
DÉCROCHAGE
SCOLAIRE

Fiche de signalement
Décrochage scolaire



collège
Grand Serre
HAUTE-SAONNE
GÉNÈSME
FRANCAISE

Vous avez des inquiétudes à propos d'un élève ?

Vous repérez un élève qui présente des difficultés pouvant conduire à une situation d'échec scolaire ou de décrochage. Remplissez cette fiche et remettez-la à un membre de la cellule de veille : équipe de direction/ segpa, cpe, service médical et social.

Date : _____
 Rédigé par : _____
 Elève(s) concerné(s) : _____ Classe : _____

Difficultés liées aux apprentissages
 Difficultés de compréhension, motivation faible, désintérêt, lenteur, ...

Difficultés de comportement ou de conduite
 Problème d'intégration dans la classe ou de concentration, stratégie d'évitement, fatigue, passivité, instabilité, agressivité, incivilité, provocation

Absentéisme :
 Nombre de demi-journée d'absence :

Observations :

Retour du GPDS à l'auteur du signalement :



COLLEGE GRAND SELVE
Rue des sports – 31330 GRENADE / GARONNE
Tél. : 05 62 79 87 10
Fax : 05 62 79 87 11
0311769e@ac-toulouse.fr



ÉPREUVE ORALE - DNB 2021

Référence : arrêté du 27 novembre 2017

1) Objectifs de l'épreuve

L'épreuve orale de soutenance d'un projet permet au candidat de présenter l'un des projets qu'il a menés en histoire des arts, au cours des enseignements pratiques interdisciplinaires du cycle 4 ou dans le cadre de l'un des parcours éducatifs (parcours Avenir, parcours citoyen, parcours d'éducation artistique et culturelle) qu'il a suivis.

Cette épreuve orale est une soutenance : elle n'a pas pour objet d'évaluer le projet, individuel ou collectif, réalisé par l'élève, mais sa capacité à exposer la démarche qui a été la sienne, les compétences et connaissances qu'il a acquises grâce à ce projet, notamment dans les domaines 1, 2, 3 du socle commun et, selon la nature du projet, les contenus plus spécifiques des domaines 4 et 5.

2) Structure de l'épreuve

L'oral prend la forme d'un **exposé par le candidat d'environ cinq minutes suivi d'un entretien d'une dizaine de minutes avec le jury**. Le cas échéant, le candidat peut être guidé par le jury pour mener à bien son exposé personnel. La durée totale de l'épreuve ne peut dépasser quinze minutes.

3) Choix du sujet présenté

Le choix du projet que le candidat souhaite présenter durant l'épreuve orale est transmis au chef d'établissement par les responsables légaux de l'élève, au plus tard le **lundi 3 mai 2021**.

Ce choix précise l'intitulé et le contenu du projet réalisé ainsi que l'enseignement pratique interdisciplinaire et la thématique interdisciplinaire concernée ou, le cas échéant, le parcours éducatif retenu. Il mentionne aussi les disciplines d'enseignement impliquées.

4) Le jury de l'épreuve orale

Le chef d'établissement établit la composition des jurys. Il tient compte, pour ce faire, des dominantes des projets présentés. L'établissement suscite autant que possible la représentation de toutes les disciplines dans ses jurys. Chaque jury est constitué d'au moins deux professeurs.

Le chef d'établissement transmet aux membres du jury, au plus tard le **mardi 25 mai 2021**, une liste des candidats avec la date et l'horaire de leur épreuve. Cette liste précise aussi, pour chaque candidat évalué, l'intitulé et le contenu du projet réalisé ainsi que l'enseignement pratique interdisciplinaire et la thématique interdisciplinaire concernés ou, le cas échéant, le parcours éducatif retenu. Elle mentionne aussi les disciplines d'enseignement impliquées.

Afin de valoriser l'investissement de l'élève dans le travail fourni dans le cadre des enseignements pratiques interdisciplinaires, les examinateurs peuvent élargir leur interrogation à d'autres projets ayant été réalisés au cours du cycle par le candidat.

Les examinateurs s'assurent que leurs questions restent dans les limites de ce qui est exigible d'un élève de classe de troisième.

5) Évaluation de l'épreuve

Un entraînement à l'épreuve orale est programmé **le mercredi 12 mai 2021**.

L'épreuve d'examen aura lieu le **mercredi 2 juin 2021**. Une harmonisation entre jurys, présidée par les professeurs principaux de 3^{ème}, sera prévue en amont de cette date.

L'épreuve est notée sur 100 points :

- Maîtrise de l'expression orale : 50 points
- Maîtrise du projet : 50 points.

Une grille d'aide à l'évaluation sera communiquée à titre indicatif aux candidats et aux membres des jurys (cf. annexe ci-jointe).



Grille d'aide à l'évaluation de l'épreuve orale

Compétence évaluée	Descripteur du niveau de maîtrise satisfaisante (niveau 3)	Positionnement				Note
		1	2	3	4	
Maîtrise de l'expression orale						
Expression en continu (durée attendue : 5 min environ)	Le candidat est capable d'une expression orale continue satisfaisante qui respecte la durée attendue. La qualité de la langue orale est satisfaisante. Le candidat n'est pas prisonnier de ses notes ou de son support					
Expression en interaction (durée attendue : 10 min environ)	Le candidat prend bien en compte les questions du jury et y répond avec pertinence dans une langue globalement satisfaisante					
Capacité à utiliser un lexique et des langages adaptés au contexte	Le candidat emploie correctement le vocabulaire et les langages spécifiques utilisés dans les disciplines, ce qui lui permet une précision suffisante dans son propos					
BONUS : Cas où le candidat s'exprime en partie en langue étrangère						
Emploi d'une langue étrangère	Le candidat manifeste un niveau satisfaisant d'expression dans la langue concernée en continu et/ou en interaction	Bonus de 1 à 10 points (dans la limite des 50 points) :				
						... / 50

Maîtrise du projet				
	1	2	3	4
Capacité à présenter les objectifs ou la problématique du projet				
Les objectifs et la problématique du projet sont énoncés clairement par le candidat				
Capacité à expliciter sa démarche				
Le candidat présente les différentes étapes de la démarche choisie et les outils utilisés pour y parvenir				
Appropriation des connaissances et des compétences travaillées lors de la réalisation du projet				
Les connaissances disciplinaires et transversales que le candidat mobilise le sont globalement sans erreur				
Capacité à analyser sa pratique ou expérience et à prendre du recul				
Le candidat réussit de manière satisfaisante à analyser sa pratique ou son expérience, à mettre en avant les points positifs et négatifs (regard critique)				
				... / 50

Nom Prénom et Classe du candidat :	Commentaire des membres du jury :
	Note proposée : ... / 100

1 : Maîtrise insuffisante (0 - 10) – 2 : Maîtrise fragile (11 - 25) – 3 : Maîtrise satisfaisante (26 - 40) – 4 : Très bonne maîtrise (41 - 50)



COLLEGE GRAND SELVE
Rue des sports – 31330 GRENADE / GARONNE
Tél. : 05 62 79 87 10
Fax : 05 62 79 87 11
0311769e@ac-toulouse.fr



Epreuve orale du DNB session 2021

Cette fiche est à retourner au professeur principal pour le **lundi 3 mai au plus tard**

*Un entraînement à l'épreuve orale est prévu le **mercredi 12 mai***

L'épreuve orale aura lieu le mercredi 2 juin

Nom Prénom : **Classe :**

Intitulé du projet :

.....

Descriptif : (présentez votre projet en quelques mots)

.....

.....

ORAL PRESENTE EN UTILISANT UNE LANGUE VIVANTE : OUI NON . Si oui précisez la LV :

EPI ou parcours concerné : (cochez votre choix et indiquez le titre de l'EPI)

- EPI :
- Parcours avenir
- Parcours d'éducation artistique et culturelle
- Parcours citoyen
- Parcours éducatif de santé

Principales disciplines concernées : (cochez trois choix au maximum)

- | | |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> Français | <input type="checkbox"/> Mathématiques |
| <input type="checkbox"/> Histoire-Géographie-EMC | <input type="checkbox"/> Sciences physiques |
| <input type="checkbox"/> Anglais | <input type="checkbox"/> SVT |
| <input type="checkbox"/> Espagnol | <input type="checkbox"/> Technologie |
| <input type="checkbox"/> Italien | <input type="checkbox"/> Education musicale |
| <input type="checkbox"/> EPS | <input type="checkbox"/> Arts plastique |

Signature de l'élève :

Signature des parents :

Signature du chef d'établissement :

--	--	--



AIDE A LA REDACTION DU RAPPORT DE STAGE 3ème

Tous les élèves devront élaborer un rapport de stage qu'ils aient effectué le stage en entreprise ou qu'ils soient venus au collège durant la semaine de stage du 7 au 11 décembre (découverte entreprise en virtuel) selon les critères suivants :

1) Présentation du travail :

L'élève est libre de présenter son rapport de la manière qui lui semble la plus adaptée : porte-vues, feuilles reliées, classeur mais pas un simple agrafage de feuilles. Un rapport soigné, clair, propre est attendu de préférence tapé à l'ordinateur. L'orthographe, l'expression seront évaluées, nous vous conseillons une relecture par une personne de votre choix pour apporter les dernières corrections à votre travail.

2) Contenu du rapport :

Le rapport de stage est un travail construit grâce auquel l'élève montre ses capacités à collecter, organiser, classer, hiérarchiser et restituer des informations.

Page de garde : l'élève doit indiquer son nom, prénom, classe, l'année scolaire, le nom du collège et le titre du rapport ainsi que le nom de l'entreprise dans laquelle s'est déroulé le stage ou pour laquelle il a fait des recherches.

Deuxième page: Elle peut être destinée aux remerciements que l'on formule aux personnes (dirigeant, responsable, tuteur, ...) qui ont accueilli l'élève dans l'entreprise. Cela n'est pas imposé mais penser à le faire est une marque de courtoisie. De simples remerciements suffisent...

Sommaire : Créer une nouvelle page avec le titre « SOMMAIRE » : le sommaire renvoie aux grandes parties du rapport sur laquelle apparaissent les titres des différentes parties avec le numéro des pages (il est donc fait à la fin!).

Introduction: cette partie doit commencer sur une nouvelle feuille.

Rédiger un ou plusieurs paragraphes pour :

- expliquer le choix du lieu de stage (sans transformer la réalité)
- décrire les démarches et les difficultés de recherche du stage.
- raconter votre premier contact avec l'entreprise et la mise en place de votre stage. Donner vos sentiments et vos attentes avant de commencer le stage.

Première partie : cette partie doit commencer sur une nouvelle feuille
Présentation « de l'entreprise » : fiche d'identité

1. Présentation générale de la structure d'accueil

- ☞ Nom, adresse, téléphone et fax, adresse mail, date de création, évolution de la structure (présentez un bref historique)
- ☞ Établissement : Privé, public ?
- ☞ Est-ce une : entreprise individuelle, société, administration publique (nationale, locale) administration privée (association, syndicat, mutuelle,...) ?
- ☞ Secteur d'activité : Primaire, secondaire(industrie,BTP), tertiaire (services) ?

2. Situation géographique

- ☞ Dans la ville de ...,
- ☞ Dans la zone industrielle située près de la ville de ...,
- ☞ Plan d'accès à l'entreprise (site mappy.fr ou autre, ou croquis)

3. Aspects sociaux, horaires, profils du personnel.

- ☞ Horaires de fonctionnement (ouverture, fermeture, temps de pose à midi)
- ☞ A midi (cantine/ restaurant, local avec «point chaud» autre...)
- ☞ Y a-t-il un comité d'entreprise ? Si oui, que permet-il ?
- ☞ L'entreprise embauche-t-elle ? Si oui, quels sont les profils qui sont recherchés ?
- ☞ Décrire les locaux et le matériel :Plan des locaux de l'entreprise (+ photos)

4. Description de l'activité de l'entreprise

L'entreprise et sa production :

- ☞ Que produit-elle ? Quel(s) service(s) rend-elle ? Que vend-elle ?
- ☞ Rayonnement de l'entreprise (elle vend : dans la région, en France, à l'étranger)
- ☞ Importance de la production, importance sur le plan régional, national, européen. Vous pouvez introduire des photos et images de produits commercialisés par l'entreprise.

5. Structure hiérarchique et différents services

- ☞ le représentant du dirigeant ou de la société
- ☞ Réalisez un organigramme des responsabilités au sein de la structure d'accueil
- ☞ Quels sont les différents services qui composent la structure ? Combien y-a-t-il d'employés ?

6. L'environnement de l'entreprise

- ☞ Qui sont ses clients ? (critères de définition : âge, sexe, situation géographique, niveau social, milieu professionnel)
- ☞ Qui sont les fournisseurs ?
- ☞ Quels sont ses concurrents ?
- ☞ Comment l'entreprise se fait-elle connaître ?

Deuxième partie : cette 2ème partie se fera sur une nouvelle feuille

➤ Pour les élèves ayant fait le stage en entreprise :

- faire le compte rendu de ce qui a été observé au cours du stage : il ne s'agit pas de raconter jour à jour, heure par heure mais il faut s'efforcer de bâtir une réflexion autour de ce qui a été observé et de retenir les informations importantes sur l'entreprise (ou administration) et son activité .

- mon activité durant le stage : décrivez les journées de votre stage en expliquant vos activités et les personnes avec qui vous avez été en contact. Aidez-vous des notes que vous avez prises pendant votre stage et posez des questions pour enrichir votre deuxième partie comme :

Les diplômes du métier :

☞ Quel fut votre parcours scolaire et professionnel ? ☞ Quels étaient vos diplômes lorsque vous avez commencé à exercer ce métier ? ☞ En avez-vous acquis par la suite ? ☞ Est-ce que le métier que vous exercez actuellement correspond à vos études ?

Descriptif du métier :

☞ Description des conditions de travail (horaires, mission(s), tâche(s), rémunération...) ?
☞ Satisfaction et désagrément du métier ?

La place du métier dans l'entreprise et les compétences nécessaires: ☞ Où se situe votre activité dans l'organisation de l'entreprise ? ☞ Avec quels autres corps de métiers êtes-vous

en relation ? ☞ Quelles sont les compétences et les capacités nécessaires pour exercer votre métier ?

Les perspectives :

☞ Avez-vous des perspectives d'évolution dans l'entreprise ou ailleurs ? Si oui lesquelles ?

➤ **Pour les élèves qui n'ont pas fait le stage en entreprise mais qui ont découvert une entreprise et un métier en virtuel après des recherches faites en ligne : FICHE METIER**

- présentation d'un métier :

☞ insérer une image présentant le métier choisi

☞ expliquer en quoi consiste ce métier (tâche réalisée, avantages et inconvénients, compétences attendues)

☞ expliquer la formation et les études nécessaires

☞ Description des conditions de travail (horaires, mission(s), tâche(s), rémunération...)

☞ expliquer la formation et les études nécessaires

☞ préciser le mode de recrutement de ce métier

☞ rôle de ce métier dans une entreprise et relations avec les autres employés ou les clients ou les partenaires économiques et sociaux

Conclusion : elle s'écrit sur une nouvelle feuille

Mes impressions ressenties au cours du stage ou après mes recherches numériques :

Le stage ou le métier et entreprise observés en « physique » ou « virtuel » correspondait-il à mon choix d'orientation ?

☞ Le stage répondait-il à mes attentes ?

☞ Mon stage a-t-il été intéressant? Mes recherches ont été intéressantes ?

☞ Ce que j'ai apprécié : ☞ Ce que je n'ai pas aimé : ☞ Ce que j'aurais aimé faire : vous avez le droit de ne pas avoir tout apprécié mais il faut rester courtois et expliquer pourquoi cela n'a pas correspondu à vos attentes

☞ Après le stage ou mes recherches, mon opinion sur le métier plus particulièrement observé est-elle modifiée ? En quoi ?

☞ Ce stage ou mes recherches m'ont-ils donné des idées nouvelles de métier ?

☞ Aujourd'hui quel est mon projet (quel métier je souhaiterais exercer ou dans quel secteur d'activité?) et quelles études faudrait-il réaliser pour atteindre mon objectif ?

Les annexes (sur une nouvelle feuille)

➤ Annexes obligatoires: ⌚ La copie de ma convention de stage (Annexe 1)

⌚ La fiche d'appréciation du tuteur (Annexe 2)

➤ Annexes facultatives: ⌚ Elles comprennent tous les éléments que vous jugez nécessaires pour compléter votre argumentation (graphiques, schémas, documents comptables, photographies des lieux de l'entreprise, rayons, services ou organigrammes...). Tout peut être mis en annexes, mais tout n'est pas bon à prendre, réfléchissez à la pertinence de vos annexes !

➤ Une bibliographie répertoriant vos sources : sites internet et liens pour les élèves ayant fait leur rapport à partir de recherches numériques

➤ Les annexes sont à intégrer à la fin du rapport de même que ⌚ la fiche d'évaluation de compétences qui sera la dernière page du rapport.

<u>GRILLE D'EVALUATION DES COMPETENCES</u>		Collège Grand Selve - GRENADE		Cycle 4	3ème	
NOM :		PRENOM :		CLASSE :		
DOMAINES DU SOCLE	ITEM	COMPETENCES				
D1.1 LANGUE FRANÇAISE A L'ECRIT ET A L'ORAL	D1.1 4 ECRIRE	D1.1 4.2 ➤ Écrire un texte pouvant aller jusqu'à 2000 à 3000 signes dans une langue globalement correcte, en cohérence avec les attendus en étude de la langue, et suffisamment riche pour lui permettre de produire un texte d'invention, intéressant et conforme à l'énoncé de l'exercice, ou d'exprimer sa pensée de manière argumentée et nuancée	MI	MF	MS	TBM
		D1.1 4.3 ➤ Rédiger un texte produit dans une langue suffisamment maîtrisée pour que son intelligibilité ne soit pas compromise				
D3 LA FORMATION DE LA PERSONNE ET DU CITOYEN	D3 1 MAITRISER L'EXPRESSION DE SA SENSIBILITE ET DE SES OPINIONS, RESPECTER CELLES DES AUTRES	D3 1.2 ➤ Formuler une opinion, prendre de la distance avec celle-ci, la confronter à celle d'autrui et en discuter				
	D3 3 EXERCER SON ESPRIT CRITIQUE	D3 3.1 ➤ Rendre compte des argumentaires développés par différents protagonistes relativement à une thématique				
REMARQUES						

Stage d'observation de 3^{ème}

Collège Grand Selve de Grenade
Rue des Sports
31330 Grenade sur Garonne



05 62 79 87 10

FICHE D'APPRÉCIATION DU STAGE D'OBSERVATION EN MILIEU PROFESSIONNEL

(A compléter par le tuteur du stage - Cocher une case par compétence)

Appréciation de stage établie par M.

De l'entreprise

Concernant l'élève

BILAN DE STAGE

	Très bien	Bien	Moyen	Insuffisant
Assiduité				
Ponctualité				
Présentation				
Investissement Curiosité				
Intérêt pour la découverte de l'entreprise				

Remarques éventuelles :

.....

.....

.....

.....

Signature et cachet du responsable de l'entreprise :

Nom et signature du tuteur :

L'accompagnement à l'orientation au Collège

Objectifs, repères et ressources pédagogiques à destination des équipes pédagogiques et éducatives

VADEMECUM



POUR L'ÉCOLE
DE LA CONFIANCE

SOMMAIRE

PRÉAMBULE	3
OBJECTIFS	4
Objectifs et axes pédagogiques	4
Organisation de l'accompagnement au choix de l'orientation	4
L'accompagnement à l'orientation des élèves en situation de handicap	5
L'accompagnement à l'orientation en classe de 3 ^e « prépa-métiers »	6
L'accompagnement à l'orientation des élèves scolarisés en section d'enseignement général et professionnel adapté (SEGPA)	6
LES ACTIONS PÉDAGOGIQUES	7
Organisation possible de l'année scolaire en 4 ^e et en 3 ^e	10
REPÈRES ET RESSOURCES PÉDAGOGIQUES	12
Repères en classe de 4 ^e	12
Repères en classe de 3 ^e	13
Ressources pédagogiques	14
Objectif : découvrir le monde économique et professionnel et les métiers	14
Objectif : découvrir les différentes voies de formation	15
Objectif : commencer à élaborer son projet d'orientation scolaire et professionnelle	16

PRÉAMBULE

L'accompagnement, essentiel pour une orientation progressive tout au long de la scolarité, est renforcé à tous les niveaux pour permettre à l'élève d'élaborer progressivement son projet d'avenir. Il s'appuie sur un dialogue avec les élèves, les parents et les membres des équipes éducatives.

Cet accompagnement permet de mieux personnaliser les parcours des élèves et de valoriser toutes les formations y compris l'apprentissage.

La loi pour « la liberté de choisir son avenir professionnel » est entrée en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2019 et permet aux régions de participer également à l'accompagnement à l'orientation en organisant l'information sur les métiers et les formations.

Les établissements scolaires sont le lieu principal du processus de l'orientation au plus près des aspirations et des besoins des élèves.

Pour les niveaux 4^e et 3^e, le volume horaire annuel, respectivement de 12 et de 36 heures à titre indicatif, est prévu dans l'emploi du temps des élèves pour l'accompagnement au choix de l'orientation à partir de la rentrée 2019. Il doit permettre l'organisation, la mise en œuvre et le suivi d'actions d'information sur les métiers et sur les formations. Les professeurs principaux assurent le suivi et la coordination des différentes actions menées, en lien étroit avec l'ensemble des membres de l'équipe éducative, et tout particulièrement les professeurs-documentalistes et les PsyEN.

Les régions, dans le cadre de leurs nouvelles compétences en matière d'information sur les formations et les métiers, seront amenées à intervenir dans les établissements auprès des élèves de 4^e et de 3^e. Les interventions, menées de manière coordonnée et complémentaire avec les équipes éducatives, sur les heures dédiées, s'inscriront dans le volet orientation du projet d'établissement voté en conseil d'administration. Elles pourront se présenter sous la forme de forums des métiers, de conférences avec des professionnels ou encore de visites d'entreprises, d'administrations ou d'associations. Toutes les modalités d'organisation sont possibles, dans le respect des règles déontologiques, des principes de neutralité et d'objectivité : sur une journée, une demi-journée ou sur des temps plus brefs, les représentants du monde professionnel mandatés par les régions iront à la rencontre des élèves pour qu'ils découvrent, questionnent et développent ainsi leur connaissance des métiers et des formations.

FOCUS : les heures de vie de classe

En plus des heures dédiées à l'accompagnement au choix de l'orientation, au moins 10 heures annuelles de vie de classe s'ajoutent aux volumes horaires des enseignements obligatoires applicables aux élèves des différents niveaux du collège. Ces heures de vie de classe doivent faciliter la mise en place d'un dialogue permanent entre les élèves de la classe, entre les élèves et les professeurs ou tout membre de l'équipe éducative, sur les questions relatives à la classe, à la vie scolaire ou tout autre sujet intéressant les élèves, y compris des questions en lien avec l'orientation, comme la préparation du conseil de classe ou l'information sur les fiches dialogue.

L'accompagnement à l'orientation des élèves en situation de handicap

Plus encore que pour les autres élèves, la réussite de l'orientation des élèves en situation de handicap nécessite une préparation spécifique menée très en amont. Ce processus mobilise l'élève, sa famille et l'ensemble des membres de l'équipe de suivi de scolarisation.

Ainsi, au plus tard dès la classe de 4^e, une réflexion doit être conduite avec l'élève et sa famille sur les possibilités d'orientation.

Des actions spécifiques peuvent être conduites dans le cadre des séquences d'observation aussi bien en milieu professionnel que dans un établissement scolaire qui prépare à une formation diplômante (*voir encadré suivant*).

La procédure d'orientation en fin de classe de troisième pour les élèves en situation de handicap relève du droit commun sans aucune exclusion de filières. Il convient de s'assurer que les établissements sélectionnés lors du choix de formation de l'élève conviennent en termes d'accessibilité physique et d'adaptation pédagogique.

Certaines académies ont signé des conventions (*Atouts pour tous* sur Toulouse, Île-de-France, Orléans-Tours...) qui visent à développer du tutorat en entreprise et à faciliter les stages en milieu professionnel. Des chargés de mission école/entreprise issus du monde de l'entreprise contribuent à ce que les jeunes en situation de handicap affinent leur projet d'orientation professionnelle. Des associations partenaires de l'école complètent également ce dispositif (*Arpejeh, Tremplin...*).

LES ACTIONS PÉDAGOGIQUES

Les axes pédagogiques se déclinent de manière progressive en fonction des niveaux d'enseignement, ainsi :

- **en classes de 6^e et de 5^e, les élèves sont amenés à découvrir et explorer des métiers, en articulation notamment avec les contenus disciplinaires.** Les activités menées visent à les sensibiliser à la diversité du monde économique et professionnel et à travailler leurs représentations des métiers ;
- **en classe de 4^e, l'activité dominante est la découverte et l'exploration des voies de formation (notamment post-3^e) par le biais des métiers et, en classe de 3^e, l'activité dominante est de préparer les choix pour l'après-3^e.** Les élèves s'informent des possibilités de formation après le collège et des voies d'accès aux différents métiers ou familles de métiers ; ils appréhendent la complexité des activités professionnelles ainsi que les savoirs et l'expérience nécessaires pour les exercer.

Les actions pédagogiques menées prennent appui sur des cas concrets et des supports diversifiés (textes littéraires ou journalistiques, documents iconographiques, films ou vidéos, rencontres de professionnels...) et permettent de :

- développer et mettre en pratique des compétences travaillées de manière transversale dans le cadre des enseignements disciplinaires notamment en matière de recherche et d'exploitation de l'information, d'utilisation d'outils numériques et d'argumentation écrite ou orale ;
- développer l'autonomisation ;
- articuler travail en autonomie et travail en groupe.

La séquence d'observation en milieu professionnel en classe de 4^e et de 3^e

La séquence d'observation en milieu professionnel constitue un **temps fort** dans la construction du projet de l'élève. Elle favorise son **ouverture sur les métiers ou familles de métiers et sur le fonctionnement du monde professionnel**, elle lui permet d'observer des professionnels directement dans leur environnement de travail et d'appréhender les compétences et savoir-être nécessaires à l'exercice d'un métier. Elle vise également à faire découvrir à l'élève des secteurs professionnels vers lesquels il ne se serait pas forcément tourné, soit par méconnaissance, soit en raison de représentations erronées.

Afin que cette séquence d'observation réponde à ces objectifs, un conventionnement entre les parties cadre la période et l'objet du stage. Il convient notamment de veiller à :

- travailler en coordination avec les régions et les partenaires du monde économique, social et professionnel afin d'aider le jeune dans sa recherche d'une structure d'accueil et aussi d'impliquer les partenaires dans la démarche pédagogique en lien avec la séquence pour un encadrement de qualité ;
- permettre une organisation souple des séquences d'observation en milieu professionnel. Celles-ci peuvent par exemple se dérouler 5 jours à la suite ou en deux périodes de 2 jours et demi, elles peuvent être réalisées individuellement, en binôme ou en petits groupes... ;
- éviter de mettre la séquence d'observation avant les vacances de Noël, période qui ne convient pas au calendrier des entreprises à la veille des fêtes ;
- développer la structuration pédagogique de la séquence en prévoyant une préparation des jeunes en amont et un temps de restitution en aval, en y associant l'ensemble des membres de l'équipe pédagogique et les partenaires du monde professionnel impliqués. La séquence peut également être valorisée via l'outil Folios.

Afin d'inciter les entreprises à accueillir davantage d'élèves en situation de handicap, l'employeur dispose du droit à comptabiliser le stagiaire (sous convention) dans le personnel en situation de handicap. Il entre ainsi dans le cadre de l'obligation d'emploi prévue à l'article L.5212-7 du Code du travail. Les jeunes élèves en situation de handicap ont ainsi un accès facilité aux séquences d'observation en milieu professionnel, ils peuvent se confronter à la réalité de l'entreprise et construire leur projet professionnel.

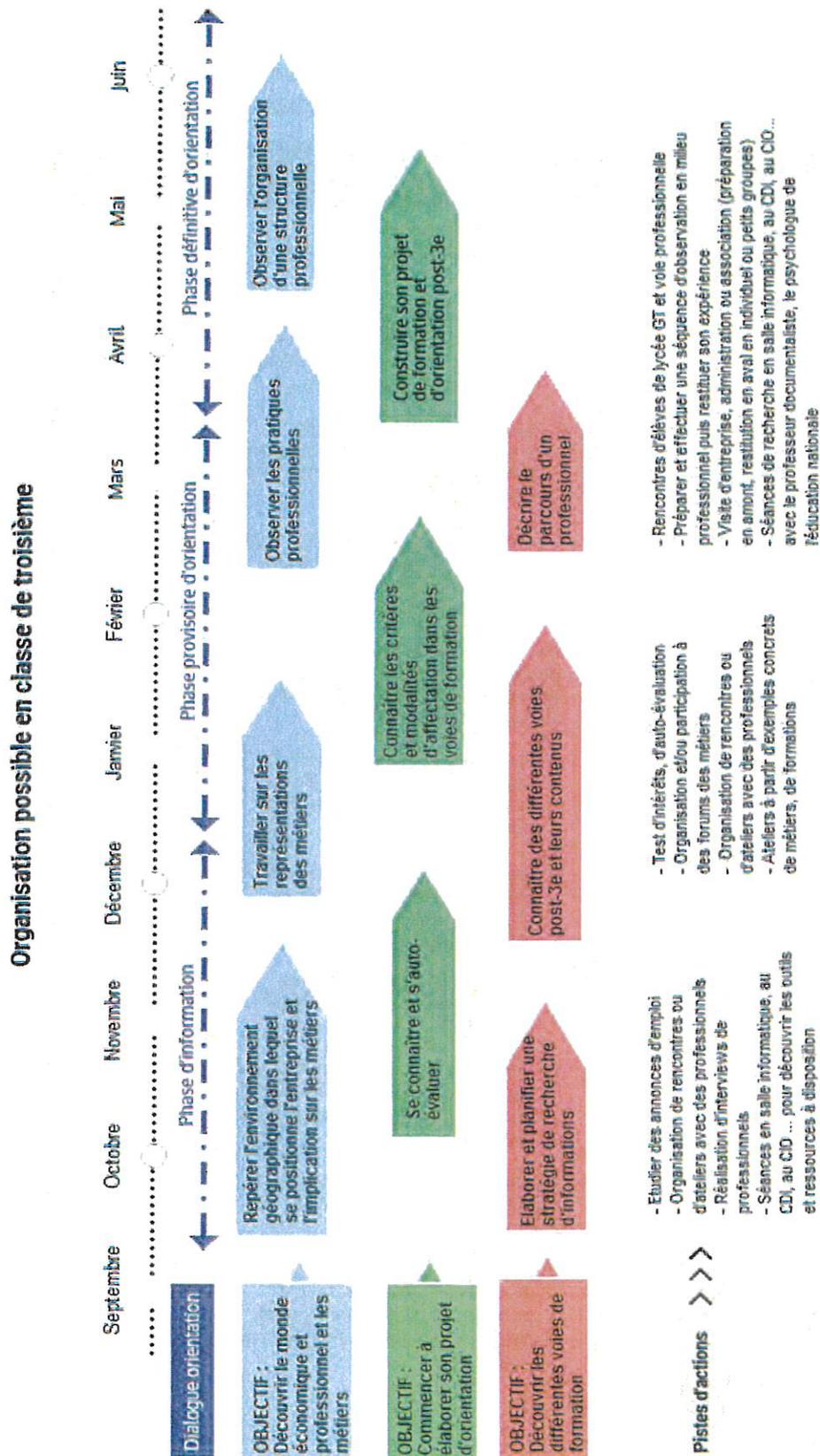
FOCUS : L'utilisation d'un outil de suivi

L'utilisation d'un outil de suivi de type carnet de bord (papier ou numérique) ou portfolio tel que **FOLIOS** est fortement encouragée tant pour l'élève que pour l'équipe pédagogique.

FOLIOS, application développée par l'Onisep, est accessible via l'ENT du collège. Il permet à l'élève de constituer progressivement son propre portefeuille de compétences, qu'il choisit de rendre partiellement ou intégralement public, afin de recenser tous ses acquis au cours du collège, de les valoriser et de les enrichir durant sa poursuite d'études après la troisième. La rédaction en classe doit être privilégiée, avec un accompagnement par les professeurs, au cours des heures dédiées à l'orientation notamment.

Pour les professeurs, ce type d'outil permet de faire le lien avec les actions menées lors des années précédentes et de poursuivre de manière constructive avec l'élève le travail de réflexion déjà engagé. Il pourra aussi être réutilisé pour la réflexion sur l'orientation menée au lycée général et technologique ou en voie professionnelle, sans néanmoins figer les réflexions initiales des années de collège, qui sont amenées à évoluer en lien avec les connaissances et les compétences acquises.

Les schémas de progression suivants sont des propositions d'organisation de l'année scolaire. Frise chronologique donnée à titre indicatif à partir de laquelle il est possible de mettre en œuvre le temps dédié à l'orientation.



Les objectifs « Découvrir le monde économique et professionnel et les métiers » et « Découvrir les différentes voies de formation » sont réalisés en partenariat avec les régions.

Repères en classe de 3^e

La temporalité de la mise en œuvre des trois axes proposés relève de la progression choisie par le professeur en lien avec le projet d'établissement et l'intervention des régions.

Découvrir le monde économique et professionnel et les métiers	Découvrir les différentes voies de formation	Commencer à élaborer son projet d'orientation scolaire et professionnelle
<ul style="list-style-type: none"> • Repérer l'environnement géographique dans lequel se positionne l'entreprise (ouverture à l'international) et l'implication sur les métiers : <ul style="list-style-type: none"> ◦ à partir de la situation économique de la France, être capable de repérer les secteurs dynamiques et créateurs d'emploi ; ◦ présenter la structure productive régionale ; ◦ mettre en évidence l'ouverture européenne et internationale des organisations productives. • Observer l'organisation d'une structure professionnelle (entreprise, association ou administration) : <ul style="list-style-type: none"> ◦ visite réelle ou virtuelle d'une structure productive ; ◦ identifier les différents services et postes. • Observer les pratiques professionnelles : <ul style="list-style-type: none"> ◦ effectuer une séquence d'observation dans une entreprise, une administration, une association ; ◦ observer les activités professionnelles et poser des questions au cours de la séquence d'observation ; ◦ rendre compte de son expérience lors du temps passé en milieu professionnel en rédigeant un rapport de stage et/ou en le soutenant. • Travailler sur les représentations des métiers : <ul style="list-style-type: none"> ◦ prendre conscience de l'existence de représentations et de stéréotypes liés au genre ou au milieu d'origine dans les choix de poursuite d'études ; ◦ déconstruire ces représentations pour élargir le champ des possibles quant à l'orientation. 	<ul style="list-style-type: none"> • Décrire le parcours d'un professionnel (formation, accès à l'emploi, évolutions possibles) : <ul style="list-style-type: none"> ◦ identifier le parcours de professionnels, les différentes étapes effectuées (diplômes/formation, expériences professionnelles) et savoir le décrire. • Élaborer et planifier une stratégie de recherche d'informations à partir de sources de renseignements sur les formations : <ul style="list-style-type: none"> ◦ maîtriser les outils de recherche d'information papier et numériques (brochures Onisep, sites internet) ; ◦ acquérir de l'autonomie dans ses recherches d'information. • Connaître les différentes voies de formation post-3^e et leurs contenus : <ul style="list-style-type: none"> ◦ connaître le schéma des études après la classe de 3^e, les différentes voies, les spécialités ou séries des bacs GT et professionnels et les formations de l'enseignement agricole ; ◦ rechercher et identifier les matières et les modalités d'enseignement dans les différentes voies de formation post-3^e (par de la documentation, des temps d'immersion, des rencontres avec des enseignants ou élèves) ; ◦ connaître les choix d'options ou de spécialités professionnelles ; ◦ connaître les débouchés et les possibilités de poursuite d'études selon les voies de formation, connaître les passerelles. 	<ul style="list-style-type: none"> • Se connaître et s'autoévaluer : <ul style="list-style-type: none"> ◦ savoir se poser les bonnes questions sur soi et sur son projet (formation courte ou longue, formation générale, professionnelle ou technologique, voie scolaire ou apprentissage, travail seul ou en équipe...); ◦ identifier ses points forts, les éventuelles marges de progrès pour pouvoir réaliser son projet d'orientation ; ◦ mettre en lien ses aptitudes avec des métiers ou des formations. • Connaître les critères et modalités d'affectation dans les différentes voies de formation : <ul style="list-style-type: none"> ◦ connaître le calendrier de l'orientation en 3^e ; ◦ connaître la procédure d'affectation post-3^e, les modalités et critères d'affectation dans les établissements et les formations souhaités ; ◦ connaître la nouvelle organisation du lycée général et technologique. • Faire son choix d'orientation : <ul style="list-style-type: none"> ◦ identifier la ou les formations auxquelles postuler pour l'après-3^e et les classer selon ses préférences ; ◦ identifier des établissements qui proposent ces formations post-3^e ; ◦ identifier les grandes étapes pour la réalisation de son projet d'orientation.

- Les séquences d'observation en milieu professionnel :
 - le guide complet du ministère de l'Éducation nationale à destination des employeurs, des parents et des élèves et le tuto des stages <http://www.education.gouv.fr/cid107211/le-stage-de-3e.html>
 - le portail Mon stage de 3^e <https://www.monstagedetroisieme.fr/>
 - 30 000 stages proposés aux collégiens de 3^e situés en réseau d'éducation prioritaire renforcée (REP+) pour l'année scolaire 2018-2019, <https://www.monstagedetroisieme.fr/Annuaire-College>
 - le portail national des stages en entreprises, Mon stage en ligne de l'Onisep <https://www.monstageenligne.fr/>
 - l'association « Le Réseau National des Entreprises pour l'Égalité des chances dans l'Éducation nationale » développe le lien école-entreprise pour les jeunes issus de milieux défavorisés
 - les sites mis en place par chacune des régions.

Objectif : découvrir les différentes voies de formation

- Activités :
 - séances de recherche au CDI avec le professeur-documentaliste ;
 - séances de travail en salle informatique avec le professeur principal ;
 - conférences-ateliers avec le PsyEN, des enseignants et des élèves des différentes voies de formation post-3^e : présentation des enseignements de spécialités en voie générale, des séries en voie technologique et des spécialités ou familles de métiers en voie professionnelle ;
 - visite d'établissements offrant des formations post-3^e (lycées général, technologique et professionnel, lycées agricoles, CFA...), participation aux journées portes ouvertes ;
 - accueil d'élèves de lycées professionnels, technologiques et/ou généraux pour présenter les spécificités de ces établissements.
- Ressources et exemples de séquences :
 - brochure Onisep « Que faire après la 3^e ? » <http://www.onisep.fr/Choisir-mes-etudes/College/Publications-pour-les-collegiens/Telechargez-le-guide-gratuit-Apres-la-3e-rentree-2018>
 - site Onisep <http://www.onisep.fr/Choisir-mes-etudes/College#Orientation-au-college>
 - site Mon orientation en ligne <http://www.monorientationenligne.fr/qr/index.php>
 - séquence Éducation à l'orientation (français-allemand) <http://cdi.ac-dijon.fr/spip.php?article252>
 - séances recherche d'information sur l'orientation <https://www.pedagogie.ac-nice.fr/docazur/index.php/rubriques/former-les-eleves/137-orientation/413-seances-dorientation-au-college>
 - construire une veille documentaire et s'appropriier le portail e-sidoc <http://documentation.ac-besancon.fr/veille-autour-du-portail-esidoc/>